

PARUTION : JUILLET 2017



BULLETIN DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de juin 2017 totalisant 86 178,48\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 22 à 26 totalisant 9 204,11\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

7 août, 5 septembre, 2 octobre, 13 novembre, 4 décembre.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion a été donné pour abroger les règlements numéros 329 et 337 relatif à l'importation, le stockage, l'épandage de boues municipales, des résidus de désencrage et des autres boues contenant des matières fécales d'origine humaine.

MODIFICATION DU PROJET FDT

La municipalité n'a pas obtenu l'aide financière sollicitée auprès de Développement économique Canada dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires (PIC150) pour le projet d'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal. La municipalité a reçu des aides financières du député Laurent Lessard et du Festival de Saint-Adrien-d'Irlande totalisant 8 000\$ pour la soutenir. Vu que la municipalité ne pourra pas réaliser le projet initial évalué à 60 672\$, la municipalité va procéder à l'achat et à l'installation dans le parc municipal d'un bloc psychomoteur pour les 0-5 ans au coût total de 16 096,50\$ et va demander à la MRC des Appalaches de verser la subvention FDT au montant de 5 000\$.

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE-ANALYSE DES SOUMISSIONS ET MANDAT

Suite à l'ouverture des soumissions demandées auprès de 3 firmes pour une étude géotechnique relative à la construction d'un réseau d'égout sanitaire à Saint-Adrien-d'Irlande, la municipalité accorde le mandat à la firme Englobe le plus bas soumissionnaire conforme pour la réalisation des travaux au montant de 13 578,55\$ taxes incluses.

TÉLÉTRANSMISSION PAIE-COMPTABILITÉ-TAXES(SIPC)

La municipalité a fait l'acquisition des modules de télétransmission paie-comptabilité-taxes(SIPC) afin de compléter le logiciel actuel au montant de 1 700\$ avant taxes.

UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE

La municipalité a fait l'acquisition du module unité d'évaluation en ligne au montant de 1 750\$ avant taxes.

Les citoyens peuvent à partir de maintenant avoir accès à l'évaluation en ligne sur notre site internet www.stadriendirlande.ca à l'onglet service en ligne. Vous pouvez obtenir des informations sur les taxes foncières d'une propriété située sur notre territoire (identification de l'unité d'évaluation, propriétaire, caractéristiques de l'unité d'évaluation, valeurs au rôle d'évaluation, répartition fiscale, autres renseignements.).

SNC LAVALIN PLAN ET DEVIS-AIRRL

La municipalité mandate SNC Lavalin pour la préparation des plans et devis des travaux ciblés dans le volet AIRRL (Route Côté, Rue de l'Église, le 9^e Rang).

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

PRODUITS ACCEPTÉS AU RECYCLAGE

Journaux, circulaires, magazines, revues, annuaires, catalogues

Papier blanc ou couleur

Sacs de papier (bruns ou blancs)

Livres

Carton (non ciré ou laminé)

Contenants à pignons (ex berlingots de jus et de lait)

Contenants aseptiques (ex. Tétra Pak)

Boîtes de conserves

Bouchons et couvercles de métal

Assiettes et papier d'aluminium

Cannettes d'aluminium

Casseroles, chaudrons

Bouteilles, contenants et pots ayant contenu des produits alimentaires, d'entretien ménager, des produits d'hygiène

personnelle ou de cosmétiques

Bouchons et couvercles

Seaux, chaudières et couvercles

Sacs et pellicules d'emballage plastiques (no.2 et no. 4)

Plastique no.1 (PET-polyéthylène)

Plastique no.2 (HDPE-polyéthylène haute densité)

Plastique no.3 (PVC)

Plastique no.4 (BDPE-polyéthylène basse densité)

Plastique no.5 (PP-polypropylène)

Plastique no.7

Bouteilles, pots et contenants (excluant le verre plat)

RAPPEL ***IMPORTANT *****RAPPEL**

FAIRE PREUVE DE CIVISME ENVERS LE VOISINAGE

ÉPANDAGE DE FUMIER OU LISIER

Respecter les périodes autorisées, les distances par rapport aux habitations.

ÉVITER TOUTES FUITES ET DÉBORDEMENTS SUR LES TRAJETS

NETTOYER LA ROUTE APRÈS LE CHANTIER

Tels sont les actes à inclure dans les bonnes pratiques d'épandage.

Donc, amélioration des conditions de vie en milieu agricole par l'atténuation des nuisances.

CE SERAIT LA MOINDRE DES CHOSES. ÉPANDAGE DANS LES CHAMPS ET NON

DANS LES CHEMINS. CELA SERAIT TRÈS APPRÉCIÉ DE TOUS ET PLUS AGRÉABLE.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Équitation, un sport agréable pour ceux qui possèdent des chevaux. Mais ce serait plus agréable, si les propriétaires de chevaux ramassaient le crottin que le cheval laisse lors de sa randonnée. Les citoyens qui désirent à leur tour prendre une marche comme exercice doivent contourner à tout moment ce dépôt désagréable pour profiter du plein air tout comme vous. Ce serait la moindre des choses que le cavalier ramasse les débris de son animal favori ou bien qu'il se procure des équipements destinés à cette fin en vente pour ce genre de désagrément.

*Pour ceux et celles qui aiment déguster un repas Tim Horton ou tout autre repas de ce genre, siroter un café ou bien les assoiffés de bière, etc. il faudrait prévoir dans l'auto un sac ou une boîte pour ramasser tous les contenants de carton, plastiques, métalliques que vous pourrez déposer dans une poubelle de recyclage ou d'ordures lors de votre prochain arrêt. De cette manière, les marcheurs, automobilistes pourront eux aussi voir les paysages sans avoir à remarquer tout ce fouillis qui traînent un peu partout dans la nature. Pourtant, les contenants sont plus légers après consommation. *Ce n'est pas une raison pour les lancer un peu partout dans la nature. La planète n'est pas une poubelle. Tout le monde dit que l'on doit respecter l'environnement et recycler. Alors, passons de la parole aux actes et déposons les résidus aux endroits prévus pour ça. Le respect et le savoir-vivre ont toujours leur place. Il y a tellement de possibilités aujourd'hui de recycler qu'on n'a aucune excuse pour ce genre de comportement.**

BONNES VACANCES À TOUS!

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*